

Edito

A l'issue d'une campagne longue et assez dure, les Sorèziens ont choisi notre projet, celui de la liste « Imaginons Sorèze ensemble ». Je les en remercie très vivement.

Après la campagne, vient le temps du rassemblement :

- Pour tous les Sorèziens, d'abord, sans aucune distinction
- Pour les 4 élus, de la liste adverse, avec lesquels je souhaite trouver un mode de fonctionnement apaisé.

Depuis le 15 mars, date de notre élection, 71 jours se sont écoulés à gérer la crise sanitaire. Au vu de la situation inédite de crise sociale et économique que nous vivons, nous allons devoir adapter notre projet, mais nous garderons le cap que nous nous sommes fixés à savoir :

- améliorer la qualité de vie de toutes les générations, renforcer le lien social et la solidarité ;
- organiser un développement plus écologique avec une urbanisation maîtrisée ;
- agir en faveur de la jeunesse au niveau des équipements sportifs, des loisirs et de l'éducation ;
- développer l'économie y compris agricole ainsi que le tourisme autour du pôle culturel de l'Abbaye-école et de Saint-Ferréol.

La période COVID où nous avons été largement présents pour cogérer avec le maire Albert Mamy, nous a permis de rentrer progressivement dans les dossiers et de préparer un certain nombre d'outils.

Moi-même et mon équipe sommes donc prêts, et avons la ferme volonté d'accomplir notre programme dans le cadre de ce nouveau mandat. Je sais pouvoir compter sur vous et c'est ensemble que nous développerons Sorèze et continuerons à en faire un village d'exception.

Marie-Lise Housseau
Maire de Sorèze

Séance d'installation du Conseil Municipal



Le nouveau Conseil municipal dans le respect des distances imposées par le Covid 19, sans les masques, le temps d'une photo.

Séance d'installation du Conseil Municipal - Suite ...

Enfin ! Après plus de 2 mois d'attente, la séance d'installation du conseil municipal de Sorèze s'est tenue le lundi 25 mai 2020 dans la salle des fêtes, en présence d'un nombre très limité de personnes, respectant les mesures de distanciation. À cette occasion, Marie-Lise Housseau a été élue, à l'unanimité, maire de notre ville pour les six prochaines années.

Poursuivant par un vote unanime, le Conseil Municipal a validé, la création de 6 postes d'adjoints et de 6 postes de conseillers délégués. Les postes d'adjoints ont été attribués à : Alain Schmidt, premier adjoint, chargé des finances, ressources humaines, moyens généraux, et urbanisme ; Caroline Marchand deuxième adjointe, en charge des affaires sociales et CCAS ; Christian Aussenac troisième adjoint, chargé des travaux, développement durable et sécurité ; Laurence Tourez quatrième adjointe, en charge des affaires scolaires, famille et jeunesse ; Thierry Pouvreau cinquième adjoint responsable des sports et associations ; Gaëlle Revolier sixième adjointe en charge de la culture et du tourisme.

Les postes de conseillers délégués ont été attribués à : Hervé Verdoux qui aura en charge la communication et la démocratie participative ; aux travaux, en appui de Christian Aussenac, Maarten Douze et Marc Durand seront plus particulièrement en charge de l'environnement alors qu'André Soulard sera responsable de la voirie ; Mme Lisette Grandazzi s'occupera du fleurissement et de l'embellissement au côté de Mme Gaëlle Revolier. Le sixième poste de conseiller délégué est réservé pour attribuer des missions de courtes durées, à des Conseillers Municipaux, au gré des projets et des besoins de la municipalité. Le discours de Mme La Maire concluant le premier Conseil Municipal de la nouvelle mandature était marqué par l'hommage aux prédécesseurs et à son équipe de campagne mais aussi au souhait, de travailler avec les 4 élus, de la liste « Ensemble pour Sorèze » sur un certain nombre de projets communs.



Albert Mamy transmet son écharpe à Marie-Lise Housseau

Marché artisanal et floral, Marché aux livres et Marché des saveurs A Sorèze, de 9 h 00 à 18 h 00 le dimanche 7 juin

Trois associations, trois marchés pour un seul lieu : Sorèze et les belles rues de son centre-bourg

- **Le marché artisanal et floral** avec ses expositions, ses démonstrations, ateliers et vente d'objets artisanaux
- **Le marché aux livres** pour faire le plein de lecture pour l'été, les vacances et le farniente
- **Le marché des saveurs** pour retrouver les producteurs locaux, les artisans des métiers de bouches et ceux des produits cosmétiques

La vie reprend, les bars les cafés et les restaurants ouvrent, l'Abbaye-école, le musée Dom Robert et le musée du verre sortent de deux mois de confinement pour, tous vous accueillir lors d'une belle journée de printemps au cœur de notre village. Soyez prudent, le port du masque et la distanciation physique restent recommandés.



Réouverture du Point lecture de l'école publique

Le point lecture de l'école publique René Benazech réouvrira à compter du 9 juin.

L'accès est ouvert aux enfants et adultes de Belleserre, Cahuzac, Durfort, Saint-Amancet et Sorèze.

Véronique vous y accueillera le mardi et le jeudi de 17 h 15 à 18 h 45 pendant la période scolaire et pendant les vacances scolaires, le 1er mercredi des vacances de 9 h à 12 h. L'entrée se fera par le 5 rue des écoles et le port du masque est obligatoire. Bonne lecture à tous !



Inscription à l'école publique René Bénazech

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école publique de Sorèze pour la rentrée 2020-2021, doivent se rendre en mairie avec **une attestation de domicile, le carnet de santé de leur(s) enfant(s) et le livret de famille.**
Contact mairie : Maïté Cros

Une fois la partie administrative validée, ils doivent prendre rendez vous avec la directrice de l'école Mme Emmanuelle Fort.

